



(11) **EP 2 407 411 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
18.01.2012 Bulletin 2012/03

(51) Int Cl.:
B66B 5/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **11171546.2**

(22) Date de dépôt: **27.06.2011**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME

(72) Inventeur: **Delatouche, Jean-Louis**
28600 LUISANT (FR)

(74) Mandataire: **Laget, Jean-Loup**
Brema-Loyer
Le Centralis
63 avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine (FR)

(30) Priorité: **15.07.2010 FR 1055770**

(71) Demandeur: **OCTE**
28170 Chateauneuf en Thymerais (FR)

(54) **Dispositif de déprise, pour le déblocage d'un ascenseur après fonctionnement du parachute en montée**

(57) Dispositif de déprise, pour le déblocage d'un ascenseur après fonctionnement du parachute en montée. Il comporte un cavalier 3 en appui sur l'étrier de cabine de l'ascenseur, un outil de déprise 4 apte à se bloquer sur le guide 1 de l'ascenseur, et une vis de manoeuvre 5 apte à être vissée dans un taraudage de l'outil 4 et à exercer une force sur le cavalier 3 en vue de débloquer le parachute.

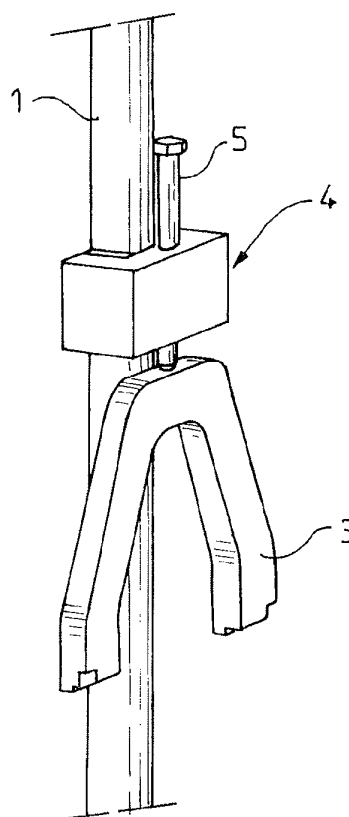


FIG.1

EP 2 407 411 A1

Description

[0001] L'invention concerne un outil de déprise pour le déblocage d'un ascenseur après fonctionnement du parachute.

[0002] Lorsque la vitesse de déplacement d'un ascenseur dépasse une valeur de seuil, un parachute de sécurité est déclenché. Le guide vertical de l'ascenseur est alors mis en prise, entre un patin et une pièce métallique pivotante, jusqu'à l'arrêt de l'ascenseur qui reste bloqué sur son guide. Après intervention du service de sécurité, l'ascenseur doit être remis en fonctionnement et il faut d'abord débloquer le parachute, c'est-à-dire déplacer l'ascenseur dans le sens opposé à celui dans lequel a eu lieu le blocage pour assurer la déprise du guide.

[0003] Lorsque le parachute a été déclenché alors que l'ascenseur était en descente, il suffit en général de solliciter le moteur d'entraînement dans le sens de la montée pour débloquer le parachute. Mais lorsque le parachute a été déclenché alors que l'ascenseur était en montée, le recours au moteur n'est pas possible et il faut prévoir une intervention humaine.

[0004] L'un des buts de l'invention est de proposer un dispositif de déprise, pour le déblocage d'un ascenseur après fonctionnement du parachute, qui soit simple et facile à mettre en oeuvre.

[0005] L'invention a pour objet un dispositif de déprise, pour le déblocage d'un ascenseur après fonctionnement du parachute en montée, caractérisé en ce qu'il comporte :

- un cavalier en appui sur l'étrier de cabine de l'ascenseur,
- un outil de déprise apte à se bloquer sur le guide de l'ascenseur, et
- une vis de manoeuvre apte à être vissée dans un taraudage de l'outil et à exercer une force sur le cavalier en vue de débloquer le parachute.

[0006] Avantageusement, l'outil de déprise comprend un corps d'outil en forme de U, une cale adaptée à la forme du guide et un galet de blocage sur le guide.

[0007] De préférence, le corps d'outil comporte, sur une aile, une rampe inclinée apte à recevoir le galet de blocage.

[0008] Avantageusement, le corps d'outil porte sur ladite aile une plaquette comportant une lumière oblongue de même inclinaison que la rampe et assurant le guidage d'un pion axial du galet.

[0009] De préférence, le corps d'outil comporte deux taraudages destinés à recevoir la vis de manoeuvre respectivement dans le cas d'un guide rond et d'un guide en T.

[0010] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortent de la description qui suit, faite avec référence au dessin annexé sur lequel on peut voir :

positif de déprise adapté à un guide rond pour ascenseur,

Fig. 2, une vue en perspective de l'arrière du dispositif de la fig. 1,

Fig. 3, une vue en perspective de l'avant d'un dispositif de déprise adapté à un guide en T,

Fig. 4, une vue en perspective de l'arrière du dispositif de la fig. 3,

Fig. 5, une vue de face du corps d'outil de déprise selon l'invention,

Fig. 6, une vue de dessus du corps d'outil de la fig. 5,

Fig. 7, une vue de face de la plaquette et du galet de blocage de l'outil de déprise selon l'invention,

Fig. 8, une vue de dessus de la cale de l'outil de déprise pour guide rond,

Fig. 9, une vue de dessus de la cale de l'outil de déprise pour guide en T.

[0011] Sur les fig. 1 et 2, le guide 1 de l'ascenseur est rond, et sur les fig. 3 et 4, le guide 2 est à section en T. Le dispositif de déprise est le même pour les deux guides 1 et 2. Il se compose d'un cavalier 3 et d'un outil de déprise 4, reliés par une vis de manoeuvre 5. L'outil de déprise 4 comprend un corps 6 (fig. 5 et 6), une plaquette 7 (fig. 7), une cale 8 pour guide rond (fig. 8), une cale 9 pour guide en T (fig. 9) et un galet de blocage 10. Le corps 6 a une forme en U avec la base du U traversée par deux taraudages 11, 12 destinés à recevoir la vis de manoeuvre 5 respectivement dans le cas d'un guide rond (fig. 1, 2) et d'un guide en T (Fig. 3, 4). L'outil de déprise peut aussi être utilisé sans les cales 8 et 9 dans le cas d'un guide rond de diamètre 60 mm. Dans cette configuration la vis de manoeuvre 5 sera vissée dans le taraudage 11.

[0012] L'une 13 des ailes du U présente une rampe 14 inclinée par rapport à la verticale et apte à recevoir le galet de blocage 10. L'autre aile 15 du U et la base du U présentent vers l'intérieur du corps 6, un évidement supérieur 16 et un évidement inférieur 17, destinés à recevoir les bords des cales 8 et 9.

[0013] Sur la face d'extrémité de l'aile 13 du corps 6 est fixée une plaquette 7 présentant une lumière oblongue inclinée 18 dans laquelle est guidé un pion axial 19 du galet 10. Le galet 10 est cylindrique, il est en appui sur la rampe 14 qui a la même inclinaison que la lumière oblongue 18. Lorsque l'outil de déprise 4 est en position sur le guide 1 de l'ascenseur, le galet 10 est en appui d'une part sur la rampe 14, d'autre part sur le guide 1, la rampe 14 étant plus éloignée du guide 1 à son extrémité supérieure qu'à son extrémité inférieure.

Fig. 1, une vue en perspective de l'avant d'un dis-

[0014] L'outil de déprise 4 est mis en place de la façon suivante, en partant du fait que le cavalier 3 est déjà en appui sur l'étrier de cabine de l'ascenseur bloqué en montée par son parachute.

[0015] En fonction de la nature du guide 1, rond ou en T, la cale 8 ou la cale 9 est mise en place dans le corps d'outil 6, ses bords supérieur et inférieur étant insérés dans les évidements 16 et 17 correspondants. Dans le cas d'un guide rond de diamètre 60 mm aucune cale ne sera utilisée.

[0016] Le corps d'outil 6 est alors placé sur le guide 1 juste au dessus du cavalier 3, avec la pointe arrondie de la vis de manoeuvre 5 logée dans une cuvette prévue sur la partie supérieure du cavalier 3. La vis de manoeuvre 5 est dans le taraudage 11 en cas de guide 1 rond associé ou non à une petite cale 8, et dans le taraudage 12 en cas de guide en T associé à une grande cale 9. La vis de manoeuvre 5 est alors vissée dans le taraudage pour appliquer une force sur le cavalier 3. Au cours de ce vissage, la réaction exercée sur le corps d'outil 6 a tendance à le faire remonter le long du guide 1. Le galet 10 est alors coincé entre la rampe 14 et le guide 1 et assure le blocage du corps d'outil sur le guide 1. La force appliquée par la vis de manoeuvre 5 sur le cavalier 3, et par le cavalier 3 sur l'étrier de cabine arrive alors à débloquent le parachute qui reprend sa position d'attente et libère la cabine.

[0017] La vis de manoeuvre 5 n'étant plus en appui sur le cavalier 3, l'outil de déprise 4 peut être désolidarisé du guide 1 par percussion de haut en bas, ce qui libère le galet 10 et donc l'outil 4.

[0018] L'outil de déprise 4 est adapté au cas du guide rond comme au cas du guide en T par simple changement (ou suppression) de la cale (8 ou 9) et changement corrélatif du taraudage (11 ou 12).

3. Dispositif de déprise selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** le corps d'outil (6) comporte sur une aile (13) une rampe inclinée (14) apte à recevoir le galet (10) de blocage.

4. Dispositif de déprise selon la revendication 3 **caractérisé en ce que** le corps d'outil (6) porte sur ladite aile (13) une plaquette (7) comportant une lumière oblongue (18) de même inclinaison que la rampe (14) et assurant le guidage d'un pion axial du galet (10).

5. Dispositif de déprise selon la revendication 2 **caractérisé en ce que** le corps d'outil (6) comporte deux taraudages (11, 12) destinés à recevoir la vis de manoeuvre (5) respectivement dans le cas d'un guide (1) rond et d'un guide (1) en T.

Revendications

1. Dispositif de déprise, pour le déblocage d'un ascenseur après fonctionnement du parachute en montée, **caractérisé en ce qu'il** comporte :

- un cavalier (3) en appui sur l'étrier de cabine de l'ascenseur,
- un outil de déprise (4) apte à se bloquer sur le guide (1) de l'ascenseur, et
- une vis de manoeuvre (5) apte à être vissée dans un taraudage de l'outil (4) et à exercer une force sur le cavalier (3) en vue de débloquent le parachute.

2. Dispositif de déprise selon la revendication 1 **caractérisé en ce que** l'outil de déprise (4) comprend un corps d'outil (6) en forme de U, une cale (8, 9) adaptée à la forme du guide (1) et un galet (10) de blocage sur le guide (1).

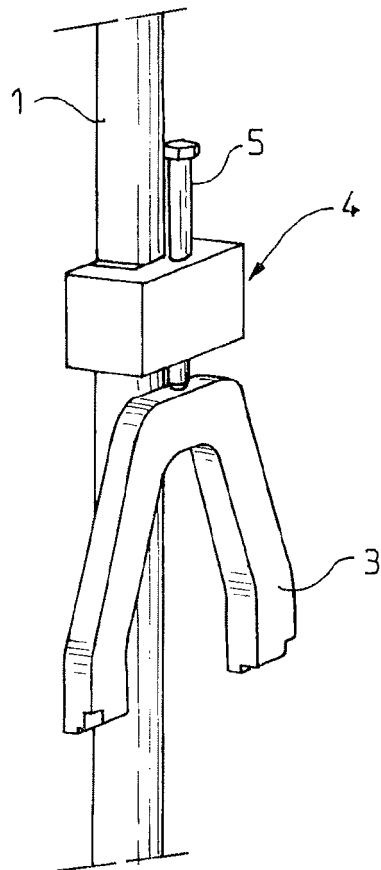
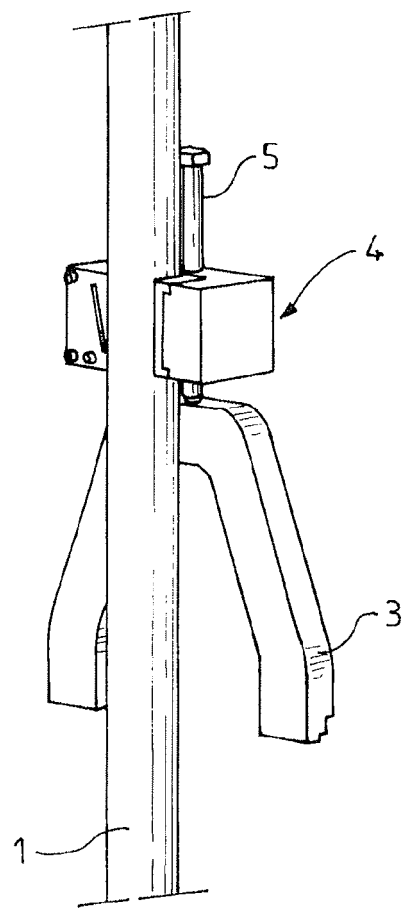


FIG.1

FIG.2



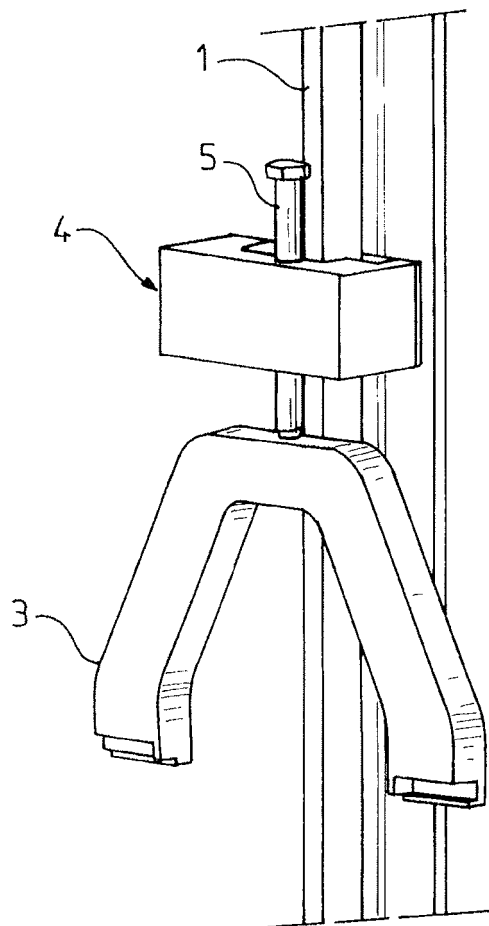


FIG.3

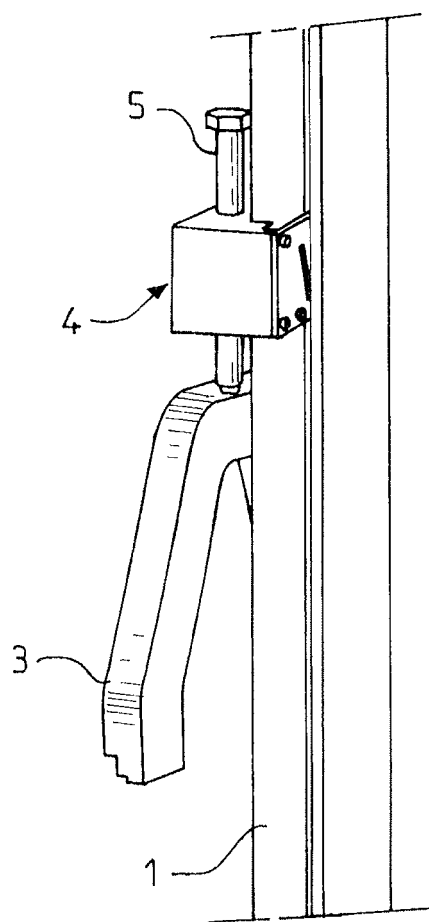


FIG.4

FIG.5

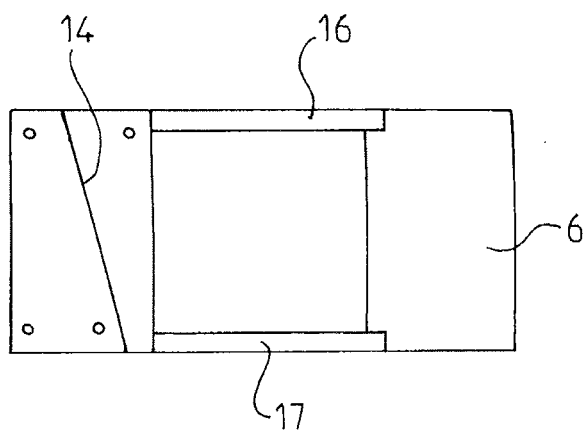


FIG.6

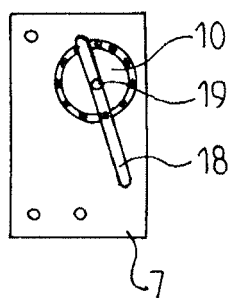
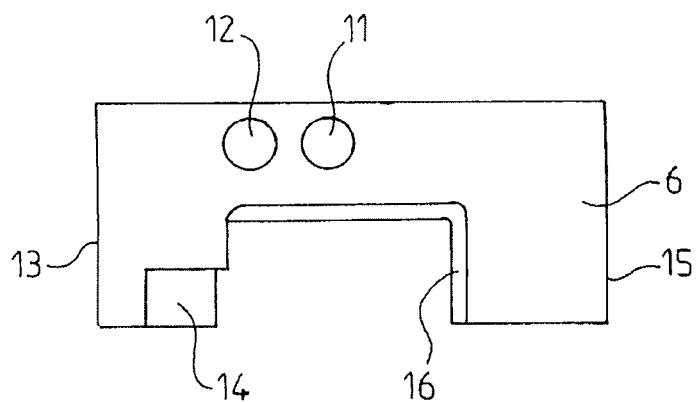


FIG.7

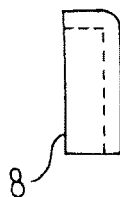


FIG.8

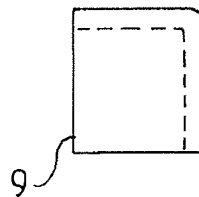


FIG.9



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 11 17 1546

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	EP 0 983 956 A2 (TOSHIBA KK [JP]) 8 mars 2000 (2000-03-08) * abrégé; figure 7 *	1-5	INV. B66B5/00
A	DE 201 19 170 U1 (JOERKE RENATO [DE]) 28 février 2002 (2002-02-28) * abrégé; figures 1,3 *	1	
A	EP 1 621 506 A1 (INVENTIO AG [CH]) 1 février 2006 (2006-02-01) * abrégé; figures 1,4,6 *	1	
A	EP 1 669 315 A1 (INVENTIO AG [CH]) 14 juin 2006 (2006-06-14) * abrégé; figures 1,3 *	1	
A	EP 0 490 090 A1 (INVENTIO AG [CH]) 17 juin 1992 (1992-06-17) * abrégé; figure 1 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B66B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		30 septembre 2011	Nelis, Yves
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 11 17 1546

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

30-09-2011

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0983956	A2	08-03-2000	CN 1247154 A	15-03-2000
			DE 69913445 D1	22-01-2004
			DE 69913445 T2	28-10-2004
			JP 2000086109 A	28-03-2000
			KR 20000022577 A	25-04-2000
			US 6119816 A	19-09-2000

DE 20119170	U1	28-02-2002	AUCUN	

EP 1621506	A1	01-02-2006	AUCUN	

EP 1669315	A1	14-06-2006	AUCUN	

EP 0490090	A1	17-06-1992	AT 126173 T	15-08-1995
			BR 9105276 A	18-08-1992
			CN 1062121 A	24-06-1992
			DE 59106220 D1	14-09-1995
			JP 2931151 B2	09-08-1999
			JP 4286584 A	12-10-1992
			US 5224570 A	06-07-1993

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82